

**Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques**

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

# L' Abeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 7 Juillet 1851.

No. 33.

## CATHÉDRALE DE CORDOUE.

M. le Rédacteur,

Après la description de la cathédrale de Séville, il m'a semblé que celle de la cathédrale de Cordoue mériterait d'attirer l'attention de vos lecteurs. Veuillez donc l'insérer dans vos colonnes.

.....  
Ce serait un travail intéressant que celui qui embrasserait toutes les cathédrales d'Espagne, pour les décrire dans leur incomparable magnificence. Nul pays au monde, et je n'en excepte pas l'Italie, ne présente autant de ces édifices imposants et majestueux, où nos frères du moyen-âge ont écrit, en merveilles symboles, l'étendue, la profondeur et l'élévation de leur foi. On dirait que le catholicisme lui-même, incarné sous la forme d'un architecte, a passé par là comme une apparition vivante marquant chacune de ses haltes d'une pensée surhumaine que la pierre et le marbre ont immortalisée. Tolède et Grenade, Burgos et Séville, Léon, Saint-Jacques et Saragosse, Cadix et Valence, sont incontestablement, comme cathédrales, ce que l'imagination peut concevoir de plus beau, ce que le ciseau chrétien a produit de plus parfait et de plus pur. Cordoue se place à côté de ces basiliques à un titre spécial ; c'est qu'il n'y a rien dans l'univers qui lui ressemble, rien qui la puisse faire comprendre à l'aide d'une comparaison ; elle est absolument unique.

Sur le versant d'un monticule assez peu élevé, dont l'extrémité s'incline jusqu'au bord du Guadalquivir, se détache une énorme masse de pierres de taille, sans ornements extérieurs, sans rosaces, sans clochetons, sans broderies ogivales. On dirait une ville immense enfermée pour le siège, tant sont larges et profonds les murs, dont l'œil cherche en vain à embrasser l'ensemble. Dix-neuf portes y donnaient autrefois entrée. Alors elle s'appelait la mosquée du khalife Abderrame ; c'est aujourd'hui la cathédrale de Cordoue.

D'autres églises en Espagne ont été arrachées au culte des idoles pour être consacrées au vrai Dieu. Boniface IV obtint de l'empereur Phocas le Panthéon d'Agrippa, et le voua à l'honneur de la mère de Dieu et de tous les saints ; à Rome aussi,

le temple de Romulus et de Rémus est devenu l'Eglise des saints Cosme et Damien ; à Naples, le temple de Castor et Pollux s'est transformé en église de Saint-Cajetan ; Pouzzoles a pour cathédrale un temple dédié à Auguste ; sur les côtes de Sicile, au milieu du chemin de Pompéi, qui va de Messine au Furo, le temple de Proserpine sert d'église de village ; bien d'autres, qu'il est inutile de citer, ont été purifiés de même. Mais aucun n'a subi un triple changement comme celui dont je m'occupe. Temple de Janus sous les Romains, église arienne sous les Goths, mosquée sous les Arabes, la cathédrale de Cordoue a passé en quelque manière par toutes les profanations avant d'être assurée au culte véritable. Chacune de ses métamorphoses lui a laissé des traces, jusqu'aux constructions païennes qui se retrouvent dans leurs fondements avec leurs inscriptions. Sous les Goths, elle portait le nom de Saint-Georges, et un couvent y était attaché, dont l'institut avait été d'abord de travailler à la conversion des Ariens. Tarick ne fut pas plutôt vainqueur de Kodrigm à Xérés (711), que les Arabes accourent à Corbula ; ils y entrent sans peine, assiègent pendant trois mois l'église, où s'étaient réfugiés les religieux, s'emparent d'eux à la fin et les massacrent sans miséricorde. Mais bientôt Abderrame avait conquis la Castille, l'Arragon, la Navarre et le Portugal ; il avait pris le titre de roi ; déjà ses armées franchissaient les Pyrénées, inondaient les Gaules et menaçaient de rejoindre les fils de l'Islam, en Orient, par le Bosphore. Enfié de si beaux succès, l'orgueilleux Ommyade voulut bâtir une mosquée digne de lui, rivale autant que succursale de la mosquée de la Mecque. La place de St. Georges fut choisie, en 770 ; la terre qui devait composer le mortier fut apportée, à grand frais, de Narbonne à Cordoue, sur les épaules des captifs. Abderrame mourut sans voir achever son entreprise, mais elle fut continuée et finie par son successeur. Les chrétiens, après 1236, y ont changé peu de chose.—Voici le premier aperçu qu'en donne un homme d'un grand talent, dont je transcrirai les paroles, ne pouvant mieux dire :

“ Quand on partirait de Paris uniquement pour venir admirer la cathédrale de Cordoue, on ferait un voyage très-raisonnable. J'ai vu bien des monuments, aucun ne m'a paru aussi singulier que celui-ci. Figurez-vous un parterre de grands arbres plantés en quinconce et sur lequel on a mis un toit. Au milieu de cet obscur jardin de troncs granitiques, s'élève de distance en distance des masses d'architecture assez peu régulières et qui ressemblent à des fabriques dispersées dans un parc : ces masses sont le dôme, le chœur et les chapelles latérales de l'église.... On se croit aux Champs-Élysées de Paris, si ce n'est que les arbres sont de marbre, que le ciel est d'or et que les pierres sont brodées comme une étoffe.... En présence d'un monument si bizarre, il est naturel que l'histoire absorbe la pensée et que l'art soit oublié.”—(M. de Custine.)

L'édifice entier a la forme d'un carré long, dont un des côtés s'ouvre sur un cloître immense qui sert de parois à la cathédrale. On voit là des orangers d'une grosseur et d'une antiquité surprenantes ; ils sont, dit-on, contemporains des rois maures. De ce bosquet découvert, arrosé d'une belle fontaine, vous entrez dans un bois plus sombre qui est l'église elle-même. Huit-cent-soixante colonnes de marbre en soutiennent la toiture ; quelques-unes mêmes sont de jaspe ; toutes ont un pied et demi de diamètre. On croit rêver à la vue de tant de colonnes ! C'est un parterre oriental, une forêt fantastique. Ceci soit dit sans compter environ cent-quarante autres colonnes dispersées dans les angles, les chapelles, près des portes. Les chapiteaux sont de tous les ordres, dorique, corinthien, composite ou de style arabe. L'église est d'un tiers plus large que Notre-Dame de Paris n'est longue, et elle a en longueur près de deux tiers de plus. Largeur : 450 pieds ; longueur : 620. La nef qui conduit à l'autel particulier du Saint-Sacrement est large de 23 pieds, les autres de 19 pieds chacune : or, il y a dix-neuf nefs en longueur, et dix en largeur. Je ne sais quel rang assigne à un tel monument la table comparative des diverses cathédrales du monde, gravée sur les murs de Saint-Pierre de Rome ; mais

il est difficile de croire que celle-ci ou Sainte-Sophie de Constantinople soit plus étendue. Dix-sept portes d'entrée ont été conservées.

Si les ornements à l'extérieur ont été négligés, en retour il y en a une rare prodigalité à l'intérieur. Les colonnes soutiennent un double rang d'arceaux mauresques à jour; des compartiments de bois précieux servent de plafond à chacune de ces allées en pierre; les dentelles de pierre et les broderies de marbre, les incrustations d'or et de pierres brillantes, les dorures et les peintures, les dômes, tout éblouit les yeux et dépasse l'imagination. Les habitants appellent ces nefs les rues de la cathédrale, et trop souvent ils y croient pouvoir faire leur promenade du matin, lorsque le soleil force à chercher un peu d'ombre. Veut-on une simple idée de la richesse ancienne et passée? Sous les Arabes, on allumait chaque soir pour la prière 4,700 lampes, qui brûlaient 24,000 livres d'huile par an, et 120 livres d'aloès et d'ambre se consumaient en parfums. Les Français (il faut le dire à la honte de cette guerre inique d'Espagne et de ceux qui l'entreprirent et la soutinrent), les Français y ont trouvé un tabernacle d'argent massif, du poids de quatre cent livres, accompagné de six chandeliers d'un travail exquis, dont la hauteur était de douze pieds et le poids de chacun de 192 livres, également en argent massif: ce trésor a disparu avec eux, comme tant d'autres....

Quant aux chapelles, j'en ai compté cinquante-et-une, et je ne suis pas sûr de n'en avoir pas omis. La plus riche et la plus ornée est celle du Saint-Sacrement ou *Sacratio*; mais la plus curieuse est l'ancien sanctuaire d'Abderame; tout incrusté d'or et resplendissant comme un soleil à la lumière des bongics: un exemplaire original de l'Alcoran y était conservé; et c'est encore une croyance parmi les Andalous, que les Marocains paient un tribut à l'Espagne pour que la messe ne soit pas dite dans ce lieu vénéré qu'ils appellent mihrab ou *adoratoire*. Il est cependant facile de se convaincre que le tribut, s'il fut jamais payé, ne garantit guère le fabuleux traité. Je ne pourrais décrire les minutieuses beautés, les mosaïques, les sculptures, &c., du mihrab: il faut se reporter aux contes des Mille-et-une-Nuits pour en avoir une idée; pour moi, je n'ai rien vu de semblable, même à Rome ou à Paris. On marche ici de contrastes en contrastes: la croix et le croissant se touchent, et pour la consolation du catholique ce rapprochement, gage d'une victoire future plus complète, ne réveille que des pensées d'espérance.

Le maître-autel et le dôme principal

ont été construits du temps de Charles-Quint, ils sont situés au milieu de l'écluse, comme le centre de l'innombrable colonnade; un large et haut escalier, supportant l'autel, l'expose à la vue du peuple, quelque part qu'il soit placé dans ce labyrinthe auguste. Le chœur des chanoines, monument à part comme dans toutes les cathédrales espagnoles, contient les plus précieuses boiseries: chaque stalle, et il y en a plus de deux cents cinquante, est sculptée dans son entier et représente un trait de l'Histoire-Sainte, expliquée par une inscription gravée sur bois ou pied de l'écusson; tout y est, depuis la création jusqu'à la mort du Sauveur; il n'existe aucun chef-d'œuvre aussi parfait que celui-là, et le nom de l'artiste qui y consacra dix années de sa vie, mérite d'être connu: Don Pedro Duque Cornejo a son tombeau à peu de distance du chœur. Le jour tombe dans l'église par une foule de petits dômes. Au haut d'une de ces coupes, on montre la dent de l'un des éléphants qui furent employés à transporter les matériaux nécessaires pour la construction de la mosquée. On ne manque pas non plus de faire observer aux voyageurs, sur l'une des colonnes de marbre, une croix gravée par un esclave chrétien qui aurait été enchaîné là du temps des Maures; on assure que cette croix a été tracée sans autre instrument que l'ongle du malheureux prisonnier. Qu'y a-t-il de vrai dans cette tradition? "Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable." et c'est assurément le cas.

La hauteur de la cathédrale ne répond pas à ce qu'elle devrait être. Le sol, exhausé par des terrassements successifs, a enseveli l'extrémité inférieure des colonnes et en dérobe une partie; et puis, par un mauvais goût inexplicable, on a pavé les nefs en briques rouges sur champ. Il faut qu'à Cordoue rien ne soit comme ailleurs. Contrastes et originalité, c'est en deux mots ce qu'on y trouve.

## L'ABEILLE.

"Forsan et haec olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 7 Juillet 1851.

Il y a déjà longtemps que j'ai la tentation de parler du concile provincial; jusqu'à présent, j'ai toujours été retenu par la crainte de me faire mettre à l'Index. Cependant, réflexion faite, je l'entreprends aujourd'hui, après un bon cathéchisme qu'on a eu la complaisance de me faire. Moyennant cette précaution, j'espère pouvoir dire des choses passablement catholiques, quoique dans un langage qui ne sera probablement

pas celui d'un théologien.

Les conciles sont des assemblées formées par l'autorité légitime pour traiter les affaires ecclésiastiques et où les évêques décident. On en distingue de trois sortes: les conciles œcuméniques ou généraux, les conciles nationaux et les conciles provinciaux.

Le concile œcuménique est celui auquel tous les évêques du monde catholique sont convoqués. C'est au Pape seul qu'il est réservé d'assembler ce concile et de le présider par lui-même ou par ses légats. Le concile œcuménique est infallible dans tout ce qui a rapport à la foi et aux mœurs; son autorité s'étend sur toute l'Église, et tout ce qui concerne la religion est de sa compétence. Le dernier concile œcuménique qui se soit assemblé est celui de Trente, terminé en 1563.

Le concile national est celui qui est composé des évêques d'un seul pays; il est ordinairement convoqué et présidé par un patriarche ou un primate. Son autorité ne s'étend point aux pays étrangers et elle est restreinte sous plusieurs autres rapports. Le concile tenu à Thurles en Irlande, l'année dernière, était un concile national.

Le concile provincial ne se compose que des évêques d'une seule province ecclésiastique et il est convoqué et présidé par l'Archevêque de cette province. Je vais entrer dans quelques détails sur cette dernière sorte de concile, parcequ'elle nous intéresse d'avantage dans les circonstances actuelles.

Le concile provincial se compose ordinairement, comme j'en ai dit, de l'Archevêque et des évêques d'une province ecclésiastique; il arrive pourtant souvent que des évêques qui n'appartiennent pas à la province et qui n'ont point de métropolitain y sont aussi convoqués. C'est ainsi que l'on verra au prochain concile de Québec non seulement les évêques de Kingston, de Montréal, de Toronto, de Terre-Neuve, du Nord-Ouest et de Bytown, qui sont suffragants de l'Archevêque de Québec, mais encore ceux de Charlotte-town, d'Halifax, du Nouveau-Brunswick et d'Arichat, dont les diocèses ne font partie d'aucune province. D'autres évêques, qui n'ont pas droit d'être convoqués au concile, peuvent cependant y être admis du consentement unanime des Pères.

Les évêques, requis d'assister au concile et qui en sont légitimement empêchés, doivent s'y faire représenter par un procureur.

Chaque évêque a droit de se faire accompagner au concile par un nombre de théologiens et de canonistes, qui n'est pas

fixé par le droit, mais qui doit être le même pour chacun des évêques, à l'exception de l'archevêque qui ordinairement a deux théologiens ou canonistes pour un qu'à chacun des autres Pères.

Les chapitres de la métropole et des cathédrales envoient des délégués au concile ; celui de la métropole, deux, et ceux des cathédrales, chacun un.

Par l'usage, les abbés et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques peuvent acquérir le droit d'être appelés au concile. Comme, dans ce pays, il n'existe aucun usage à cet égard, personne ne peut réclamer un pareil privilège.

Les officiers du concile sont le plus souvent au nombre de six : un promoteur et un sous-promoteur, un secrétaire et un sous-secrétaire, un maître et un sous-maître des cérémonies. De tous ces officiers, il n'y a que les promoteurs dont il soit besoin d'expliquer les fonctions. Ce sont des espèces de procureurs-généraux qui sont chargés de poursuivre la réforme des abus, la punition des fautes, et à la requisition desquels le concile donne ses décrets. Ils sont encore chargés d'autres devoirs dont le détail serait trop long.

De tous ceux qui prennent part aux délibérations du concile, il n'y a que les évêques ou leurs représentants qui aient voix décisive.

Chaque concile est à peu près libre de suivre dans ses procédés la marche qui lui convient davantage. Il n'y a de règles déterminées que pour les sessions solennelles. La coutume la plus généralement suivie à présent veut qu'il y ait, dans les conciles, quatre sortes de réunions. Ce sont :

1<sup>me</sup>. Les congrégations particulières, espèces de bureaux ou de comités composés de théologiens et autres, et présidés par un évêque. Chacune de ces Congrégations a son objet spécial ; l'une, par exemple, s'occupe de ce qui a rapport à la discipline, l'autre, de ce qui regarde la liturgie, &c. Les matières qui doivent occuper le concile sont d'abord mises devant une de ces Congrégations, qui les examine et fait son rapport.

2<sup>me</sup>. Les Congrégations générales, qui se composent des évêques, des procureurs des évêques absents, des députés des chapitres, des officiers du concile, des théologiens, des canonistes et autres, s'il y en a. C'est dans ces Congrégations générales que les Congrégations particulières font leurs rapports, que les matières sont discutées et les décrets formulés.

3<sup>me</sup>. Les Congrégations des évêques qui se composent des évêques présents et des procureurs des absents, s'il y a lieu. Les décrets sont définitivement approuvés, amendés ou rejetés dans ces Congrégations à la majorité des voix.

4<sup>me</sup>. Enfin, les Sessions, qui se tiennent dans une église, ordinairement dans l'église métropolitaine, et qui commencent par une messe solennelle célébrée par l'archevêque ou un évêque. Quand le lieu le permet, les évêques occupent, pendant les sessions, des fauteuils rangés en demi-cercle

autour du grand autel, et, après la messe celui de l'archevêque se place sur le marche-pied de l'autel. Les autres membres du concile ont leur siège derrière ceux des évêques. Tout le clergé est en habit de chœur et les évêques portent la chape et la mitre. La Session d'ouverture du concile est précédée d'une procession solennelle à laquelle les évêques assistent en habits pontificaux et durant laquelle on chante les litanies des Saints. C'est pendant les Sessions que se publient, sans discussion, les décrets arrêtés dans les congrégations. Ils sont tous rédigés au nom de l'archevêque, qui ne peut cependant en faire aucun contre l'avis de la majorité des évêques. C'est par une Session que se termine le concile. Tous les Pères y souscrivent les décrets sur l'autel ; on y chante le *Te Deum* et ensuite les *Acclamations*, qui ne sont autre chose que des prières pour le Pape, l'archevêque, les évêques de la province, la ville, où s'est célébré le concile, &c.

L'autorité du concile provincial s'étend à tous les diocèses dont les évêques ont droit d'y être convoqués. Il est clair qu'il ne peut rien statuer qui soit contraire aux lois générales de l'église, ou aux prérogatives du St.-Siège. Les matières, en grand nombre, dont il s'occupe sont déterminées par le Droit et surtout par le concile de Trente.

Maintenant les décrets des conciles provinciaux ne sont imprimés et rendus publics qu'après avoir été soumis au St Siége. Ils ne sont pas cependant pour cela censés approuvés par le Souverain Pontife, mais seulement permis.

Voilà, je crois, à peu près tout ce qu'on m'a appris sur le concile provincial. Dans deux mois, la plupart des lecteurs de l'Abeille et moi, nous en saurons probablement plus long.

L'honorable Joseph Howe, député de la Nouvelle-Ecosse auprès du gouvernement canadien, touchant le chemin de fer de Québec à Halifax, est arrivé vendredi à Québec. Sur la réquisition qui avait été signée d'avance, M. le Maire a convoqué pour vendredi soir une assemblée publique à laquelle devait assister l'honorable député. Le discours qu'il y a fait a plu à tout le monde. Plusieurs autres discours ont été prononcés dans cette assemblée par des citoyens de cette ville. M. Howe est reparti le lendemain escorté jusqu'au steamboat par le maire et les conseillers de ville.

Mgr. Demers, évêque de Vancouver, ayant fait connaître à M. le comte de Chambord le dénuement de sa mission, celui-ci lui a fait remettre par M. de Pastoret un autel portatif complètement muni de tous les vases sacrés et ornements nécessaires à la célébration des saints mystères.

#### PARLEMENT PROVINCIAL.

Voici ce qui a amené la résignation de l'hon. R. Baldwin : Dans la séance du 25 juin, Mr. Mackenzie proposa " qu'un comité spécial fût chargé de rédiger et de rapporter un bill pour abolir la cour

de chancellerie et pour conférer la juridiction d'équité aux cours de droit commun, telles qu'elles existent dans le Bas-Canada. "

M. Baldwin s'opposa à la motion. Il pensait que la cour de chancellerie ayant été remodelée, et fonctionnant maintenant beaucoup mieux, il fallait l'essayer, à moins que la chambre ne vint se mettre en contradiction avec elle-même.

La motion de M. Mackenzie mise aux voix fut rejetée par une division de 34 contre 29. Parmi les 34 membres qui ont voté contre la motion, 25 étaient du Bas-Canada, et 9 seulement du Haut-Canada.

Comme la question ne regardait que le Haut-Canada, M. Baldwin, le chef du ministère pour cette section de la province a cru devoir donner alors sa démission.

M. Chauveau a introduit avec l'approbation du ministère, un bill qui autorise les syndics de chemins à barrières de Québec à donner à ces chemins une extension demandée, et à contracter pour cet objet un nouvel emprunt de £15,000, sous la garantie de la province.

Le budget a été soumis à la chambre le 24 Juin. Parmi les allocations pour travaux publics dans le Bas-Canada, on a alloué £ 32,500 pour quais et phares dans le bas du fleuve St. Laurent.

#### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE. Le 6 juin, l'assemblée législative s'est réunie dans les bureaux et a nommé une commission chargée d'examiner les propositions tendant à réviser la constitution de 1848. Sur les 15 commissaires, quatre veulent la révision entière et le rappel de Henri V ; ce sont M. M. Berryer, Moulin, de Melun et de Cercelles. Quatre autres M. M. de Montalembert et un de ses amis, M. M. de Broglie et Odilon Barrot ne veulent que la révision partielle destinée à faciliter la réélection du président Louis Napoléon et la création de deux chambres parlementaires. M. M. le général Cavaignac Jules Favre, Charras et Charmaule s'opposent à tout changement dans la constitution actuelle. On ne connaît pas les dispositions de M. Tocqueville, et les deux autres membres du comité sont dévoués à la duchesse d'Orléans.

M. Thiers a passé quelques jours à Londres pour visiter le Palais de Cristal et pour aller aussi au château de Claremont, résidence de la famille de l'ex roi des Français. Cet ancien ministre de Louis-Philippe était chargé par ses amis d'insister auprès de M. le prince de Joinville, pour qu'il eût à accepter la candidature de la prochaine présidence, en concurrence du général Cavaignac et, s'il fallait de Louis-Napoléon.

ESPAGNE. Les cortès se sont assemblés et s'occupent d'une levée de 25,000 hommes en vue des événements du Portugal.

PORTUGAL.—Le pouvoir du général Saldanha paraît mal assuré. Peut-être ne pourra-t-il pas surmonter les difficultés que lui opposent les troupes qui se sont déclarées contre lui.

NAPLES. Le roi de Naples va réunir dans son palais des princes appartenant à toutes les branches de la mai-

on de la famille de Bourbon. La sœur du comte de Chambord, le comte de Montmolin fils de don Carlos, l'enfant don Sebastien et M. le duc d'Aumale se sont trouvés en même temps à sa table.

OME.—Le cardinal Vizzardielli a succombé à une maladie dont il était affecté depuis plusieurs années.

—Depuis quelques mois, S. S. Pie IX faisait travailler à la restauration des reliquaires où sont enfermées les têtes de St. Pierre et de St. Paul. Pendant ce temps, ces précieuses reliques avaient été déposées dans la sacristie de St. Jean de Latran; le 25 mai, on en a fait la translation solennelle à l'autel de la Confession de cette basilique. Elles sont dans deux vases de cristal, de forme ovale, fermés par des cercles d'or et scellés du sceau pontifical. Lorsque les chants de la procession ont été terminés, S. Ém. le Cardinal Barberini et Mgr. Tizzani sont montés jusqu'au haut du tabernacle gothique et ils ont renfermé dans des bustes d'argent les deux têtes de St. Pierre et de St. Paul.

L'autel de la confession a été aussi refait. On y a renfermé la précieuse table de bois sur laquelle, selon la tradition St. Pierre a célébré le St. sacrifice de la messe. Des ouvertures pratiquées dans le riche recouvrement en marbre permettent de contempler ces restes vénérables.

Les armes de Pie IX et une inscription en lettre d'or conserveront le souvenir de ce nouveau bienfait de Sa Sainteté Pie IX.

## PREMIERS.

### RHÉTORIQUE.

J. Villeneuve, *en thème.*  
P. Drolet, *en algèbre.*

### SECONDE.

P. Roussel, *en amplification.*  
B. Pâquet, } *en vers.*  
E. Dalairé, }

### TROISIÈME.

R. Alleyn, (2 fois.) } *en toisé.*  
C. Lachance, }  
L. Lemay, }

### CINQUIÈME.

D. Dumas, *en thème.*  
E. Renault, *en français.*  
D. Dumas, } *en arithmétique.*  
P. Girard, (2 fois.) }

### SIXIÈME.

W. Murphy, } *en version.*  
W. Nesbitt, (2 fois.) }  
G. Bourdages, X. Frenette, A. Grenier, } *en arithmétique.*  
J. B. Gagnon, } *en thème.*  
W. Nesbitt, }  
X. Frenette, } *en français.*  
W. Nesbitt, }  
X. Frenette, J. B. Gagnon, A. Blouin, } *en version.*  
W. Nesbitt, }  
J. Woolsey, } *en thème anglais.*  
I. Coleman, }

## SEPTIÈME.

F. de Varennes, } *en français.*  
J. Chaperon, }

## HUITIÈME.

### 1er. ordre.

A. Pelletier, } *en version.*  
L. Pâquet, }  
G. Laplante, }  
L. Pâquet, } *en leçons.*  
A. Pelletier, }

### 2d ordre.

M. Binet, } *en français.*  
T. Breen, }  
P. Binet, }  
M. Binet, } *en leçons.*  
T. Breen, }

## INDUSTRIE CANADIENNE.

### Art. VI.

#### CONFECTION DE L'EMPOIS.

Vous m'excuserez bien, M. le Rédacteur, si je ne me gêne guères quant au choix des sujets que je traite; si, par exemple, après vous avoir parlé de bois, je passe immédiatement à l'empois. Mon but en commençant n'était pas de faire quelque chose de suivi; au contraire, je voulais seulement dire quelque chose sur l'industrie canadienne quand je le pourrais, et en même temps quand j'en aurais l'envie. Aussi vous avez dû remarquer que je m'en suis tenu assez strictement à ce que je m'étais proposé. Ainsi donc je vais vous parler de l'Empois aujourd'hui.

Mais qu'est-ce donc que l'Empois, et avec quoi est-ce fait? Le Dictionnaire de l'Académie en main, je vous répondrai, que c'est "Une espèce de colle d'amidon." Or vous savez tous ce que c'est que la colle, reste donc l'amidon à connaître. Et bien, voici ce qu'on dit notre auteur de chimie, que je me plais à citer (car j'aime fort les autorités en pareils cas): L'amidon, lorsqu'il est pur, est blanc, pulvérulent, insipide, inodore, insoluble dans l'eau froide, dans l'alcool et dans l'éther, mais formant avec l'eau bouillante une gelée connue sous le nom d'Empois.

Voilà du coup la connaissance faite avec l'amidon et l'Empois; cependant celui-ci ne se trouve pas fait par la simple solution de l'amidon dans l'eau bouillante, il faut encore soumettre la colle qui en résulte à une chaleur déterminée qui lui donne la consistance que l'on connaît à l'empois dont on se sert.

L'amidon existe principalement dans les parties blanches et cassantes des végétaux, dans les racines et les semences des graminées (orge, blé, &c.) cependant celui dont on se sert de préférence aujourd'hui dans l'industrie est la fécule de pommes de terre; cette fécule est en grains irréguliers d'un volume variable.

L'extraction de la fécule exige diverses opérations qu'il serait trop long de détailler ici; je me contenterai de les indiquer. Elles sont au nombre de cinq: 1o Le lavage des pommes de terre; 2o le râpage; 3o le tamisage; 4o le déposé; 5o le lavage. Cette fécule obtenue, on la soumet aux opérations précitées et le résultat est l'empois.

Il n'y a qu'une manufacture d'empois dans ce district, je crois; elle appartient à Mr. Patterson et est située à la Pointe-Lévi. Cette manufacture, établie il n'y a que 5 ou 6 ans était nécessaire au district de Québec, car avant cette époque on était obligé de faire venir l'empois de Montréal ou d'Angleterre. Mais maintenant, grâce au succès de Mr. Patterson, cette nécessité n'existe plus, ce Monsieur s'étant rendu capable non seulement de rencontrer les demandes locales, mais même d'en exporter une grande quantité dans les différentes parties de l'Amérique du Nord. La quantité d'empois fabriqué annuellement dans cet établissement est maintenant de 3,000 boîtes, ce qui prouve, qu'elle a été encouragée, car il s'en fallait qu'elle en produisît autant à son début.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce genre d'industrie, c'est que le matériel brut dont on s'y sert est entièrement le produit du pays; mais ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est que ce matériel ne peut servir généralement à rien autre chose. En effet, Mr. Patterson n'emploie ordinairement que de la fleur avariée et du grain de qualité inférieure, d'où il suit que le revenu entier de la manufacture est autant de profit pour le pays. Un pareil établissement ne mérite donc que l'encouragement du public.

Il paraît que l'on a tenté d'établir une seconde manufacture d'empois à St. Thomas l'an dernier, mais je ne pourrais dire jusques à quel point on a réussi. Au reste, si une suffit pourquoi en établir deux?

J. S. M.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

## AGENTS.

Chez les Externes, M. A. LEGARÉ.  
A la petite salle, M. A. THIBAUDEAU.  
Au collège St. Hyacinthe, Mr. ADOLPHE JACQUES.

P. A. MARMET, *Gérant.*